Compte rendu du conseil syndical

13 octobre 2026

Présents : Mme Arsène, M. Boutemy, M. Desthieux, M. Dubedout (président), Mme Hélie, Mme Huet-Wilthien.

Pour le syndic Oralia : Mme Deluca.

Régularisation des décomptes d'eau chaude et froide

Un plan de régularisation va être mis en place pour tous les copropriétaires, afin d'aligner les appels de charges avec la consommation réelle au compteur suite à 2 années sans relevé des index.

Climatisation du local machinerie des ascenseurs de la batterie basse

Nous attendions un 3e devis de l'entreprise LH conseil (en plus de ceux de ATPS et ACCEO) afin de nous prononcer sur la réalisation de l'étude thermique à réaliser.

Travaux de rénovation du toit-terrasse

Les travaux avancent, un devis d'un montant de 1800€ a été établi par le mandataire de sécurité afin de réaliser les notices de sécurité.

Porte du rez-de-voirie

Les solutions proposées et les devis reçus ne sont pas satisfaisants, nous demandons de nouveaux devis pour une barre entièrement métallique, semblable à celles des portes du rez-de-dalle.

Inspection des façades

L'entreprise Méthode Alpine interviendra en février 2027 pour une inspection complète des façades.

Modification du règlement de copropriété suite à l'assemblée générale

Le syndic va se charger de prendre contact avec un notaire pour effectuer les modifications.

Changement des ampoules des parties communes

Un avenant va être signé avec G2S pour que les agents qualifiés puissent changer les ampoules s'ils constatent une défaillance lors de leurs rondes.

Campagne globale de changement de fenêtres

À la demande de copropriétaires, des devis vont être demandés à plusieurs sociétés de menuiserie sur un cahier des charges précis afin de pouvoir comparer les modalités et les tarifs d'une commande groupée.

Il est rappelé aux copropriétaires qu'en cas de remplacement des fenêtres par leur soin, l'aspect extérieur des nouvelles menuiseries doit être identique à celui d'origine (pas de modification de la dimension des fenêtres, pas de partition des vitrages, extérieur en aluminium gris).

Travaux et entretien divers

- Réparation de la porte du sas du rez-de-voirie par la société MPR.

Les conseils syndicaux se tiennent tous les 2e mardi du mois
Le prochain conseil syndical aura lieu le 10 novembre 2026
Retrouvez les comptes-rendus et les informations de la tour sur tour-athenes.info
Une permanence est assurée par le syndic chaque mardi matin de 9h30 à 10h30 dans la salle de réunion face à la loge.
Écrire aux membres du conseil syndical : cs@tour-athenes.info